



INSTITUT SAINT-MICHEL VERVIERS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

TROISIÈME DEGRÉ

AVERTISSEMENT AUX ELEVES

Vous voici arrivés au seuil de la dernière étape de vos études secondaires !

Vous devez aujourd'hui faire le choix d'une nouvelle orientation d'études.

Ce choix est important car il vous engage pour les deux dernières années de l'enseignement secondaire.

Idéalement, ce choix doit être conditionné par vos projets de vie future.

Poursuivez-vous un cycle d'études supérieures ? Si oui, de quel type ?

Désirez-vous plutôt acquérir une qualification spécifique qui vous permettra de vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle ? Si oui, dans quel secteur ?

En l'absence de projets précis, il faut faire le choix d'une formation la plus générale possible. Vous conserverez ainsi le plus grand nombre de possibilités pour votre orientation future.

Quels que soient vos projets, les choix à faire exigent de votre part une réflexion attentive.

Pour vous aider à les formuler, vous trouverez, dans ces quelques pages, les différentes possibilités de formation que propose l'Institut Saint-Michel.

TABLE DES MATIÈRES

Projet éducatif de l'Institut	2
Structure générale de l'enseignement secondaire organisé à Saint-Michel	4
Enseignement général et technique de transition - Grille horaire des 5 ^e et 6 ^e années	5
Enseignement général de transition - Immersion en langue anglaise	6
Enseignement général de transition - Contenu et objectifs des options de base	7
Enseignement technique de transition	10
	11
Enseignement général et technique de transition	12
	14
	16
Enseignement technique de qualification	17
	19
	21



Projet éducatif de l'Institut

***"Prendre le temps de construire
l'avenir de vos enfants."***

Depuis plus d'un siècle, chaque matin, l'Institut Saint-Michel accueille des centaines d'étudiants et d'étudiantes.



Prendre le temps d'éduquer,
en faire des adultes responsables,

telle est sa mission.

Former l'homme de demain,
ouvrir l'esprit et le cœur.

Rendre curieux et créateur, compétent et volontaire.

Les former par une pédagogie active et rigoureuse,
personnalisée et exigeante,

c'est la tradition lasallienne
des Frères des Ecoles Chrétiennes
et de ses équipes d'enseignants.



Apprendre à vivre avec soi-même,
devenir fraternel et solidaire.
Forger des personnalités équilibrées
dans toutes leurs dimensions,
capables de rendre demain
le monde plus juste et plus humain,

telle est sa vocation.

Éveiller au silence, à la lumière intérieure,
à la fidélité, à la tendresse.

Distinguer le beau et le vrai.

Leur révéler leur dignité d'homme
appelé à passer sur l'autre rive
à la suite de Jésus-Christ,
vivre de l'Évangile et de Sa parole,

tel est notre engagement d'éducateur chrétien.



Prendre le temps de construire l'avenir avec les jeunes,
voilà notre défi pour le temps présent.

Celui de les impliquer,
de compter sur leur complicité,
d'oser leur faire confiance,
avec leurs parents et leur maîtres,
de les rendre responsables
de leur propre formation intellectuelle et spirituelle.



Projet éducatif de l'Institut

"L'Institut Saint-Michel, une école au service des jeunes."

*Parce que les familles attendent beaucoup de l'école,
à Saint-Michel, nous vous garantissons :*

⌘ Une collaboration étroite avec les parents,

parce que nous croyons que les jeunes méritent plus que jamais, dans le monde d'aujourd'hui, des éducateurs qui fassent oeuvre commune.

⌘ Une prise en charge réelle de chaque élève dans les difficultés rencontrées dans sa carrière d'étudiant,

parce que nous croyons que chaque enfant a en lui un projet à orienter, un devenir à réaliser, selon un cheminement qui lui est personnel.

⌘ Une ambiance de discipline, exigeante parfois,

parce qu'elle nous semble une condition nécessaire à la formation de l'esprit et du cœur.

⌘ Une volonté de dialoguer avec tous les partenaires de la communauté scolaire,

parce que chacun est un révélateur pour l'autre et que la communauté ne se crée que dans l'écoute et l'accueil de tous.

⌘ Un engagement et une participation de tous, jeunes et adultes, au service d'un projet éducatif chrétien,

parce que notre Institut est avant tout un lieu où se vivent et s'épanouissent les valeurs évangéliques.

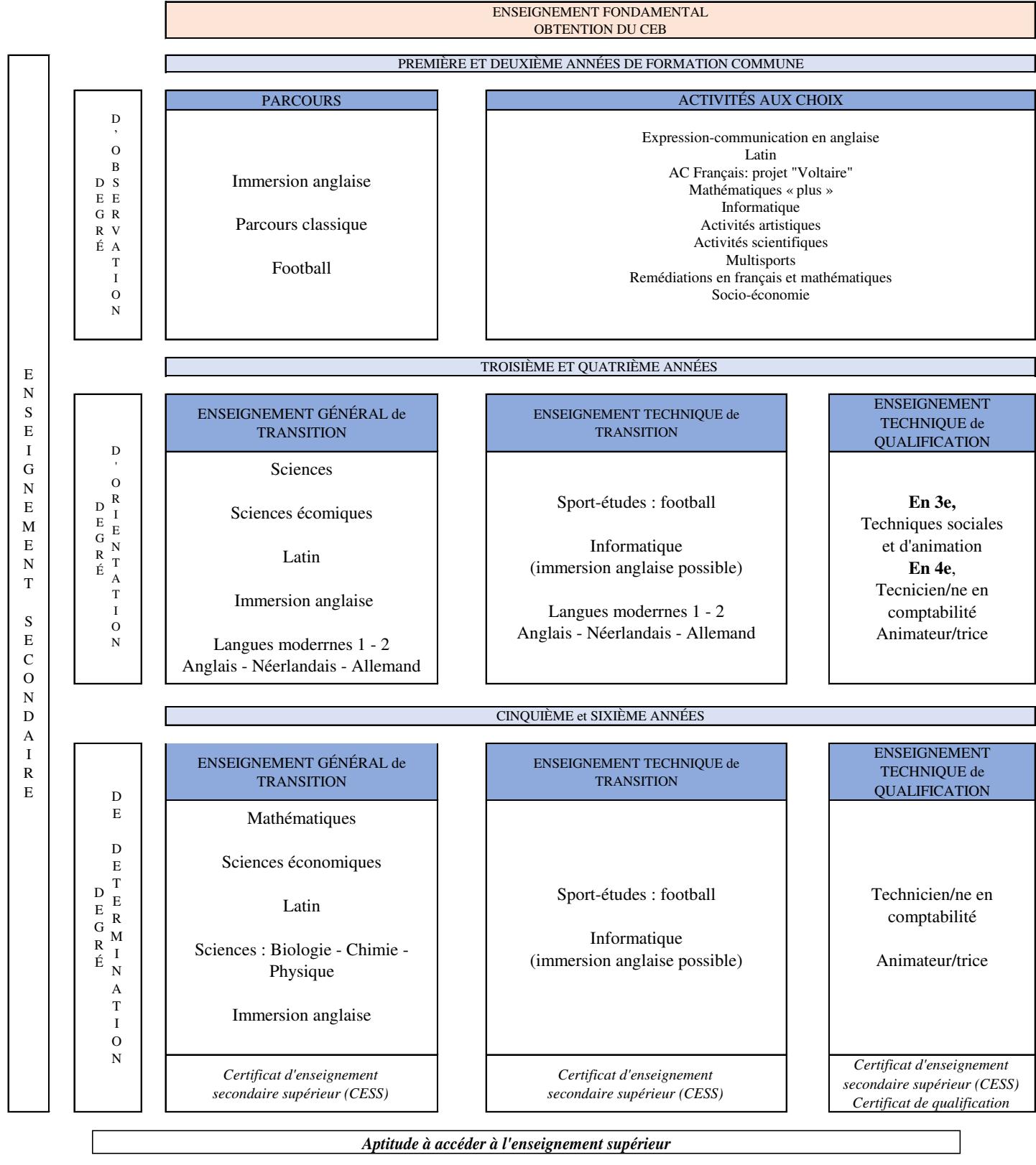
Nos objectifs sont les vôtres !

Avec vous, nous pouvons assurer à votre enfant :

- ◆ une formation intellectuelle sérieuse et équilibrée ;
- ◆ une éducation chrétienne qui en fera demain un adulte responsable.



Structure générale de l'enseignement secondaire organisé à Saint-Michel



GRILLE HORAIRE DES 5^e ET 6^e ANNÉES

Remarque : Ce tableau présente la composition officielle de la grille horaire à suivre pendant les deux dernières années. Elle comprend des cours à suivre obligatoirement (1.A.), la formation obligatoire en langue moderne (1.B.), des cours obligatoires mais dont le niveau est laissé au choix de l'étudiant (1.C.) et des cours au libre choix de l'étudiant (2.a. – 2.b. – 2.c. – 2.d.).

1. FORMATION OBLIGATOIRE

A.	Formation commune			
	- Education physique (excepté pour les élèves de Sport-études)		2 h	
	- Formation géographique et sociale		2 h	
	- Formation historique		2 h	
	- Religion		2 h	
	- Langue maternelle		4 h	
B.	Formation obligatoire en langue moderne			
	- Langue moderne I Anglais		4 h	
C.	Formation optionnelle obligatoire			
	- Mathématiques	2h	4 h	6 h
	- Sciences de base (biologie 1h – chimie 1h - physique 1h)		3 h	
	- Sciences générales (biologie 2h – chimie 2h - physique 2h)			6 h

2. FORMATION OPTIONNELLE

a.	Options simples		
	- Langue moderne II (allemand ou néerlandais)	4 h	
	- Sciences économiques	4 h	
b.	Options groupées		
	- Sport - études football		8 h
	- Informatique		8 h
c.	Options complémentaires		
	- Activités sportives	2 h	
	- Informatique*	2 h	
	- Latin	2 h	
	- Education plastique	2 h	
	- Conversation anglaise (obligatoire pour les élèves en immersion)	2 h	
	- Physique (obligatoire pour les élèves choisissant sciences générales 6h)	1 h	
d.	Options complémentaires préparatoires à l'enseignement supérieur		
	- Mathématiques	2 h	

* Cette activité sera organisée en fonction des possibilités et du nombre d'élèves inscrits.

Qu'est-ce que l'immersion ?

Le nom officiel donné à la méthode d'apprentissage par immersion linguistique est « EMILE » qui signifie Enseignement d'une Matière par Intégration d'une Langue Etrangère. Il s'agit donc de dispenser des cours inscrits dans le cursus normal de l'élève non pas dans la langue habituelle d'enseignement, le français, mais bien dans la langue-cible, l'anglais.

Le décret qui réglemente l'organisation de l'immersion précise qu'aux deuxième et troisième degrés, 8 à 13 périodes de cours peuvent être organisées en langue-cible.

À Saint-Michel, outre le cours de Langue moderne 1 (4h), nous avons opté pour les cours d'Histoire (2h) et de Géographie (2h) donnés dans la langue-cible ainsi que pour un cours de Conversation anglaise (2h), soit un total de 10 périodes de cours dans la langue-cible.

Pourquoi proposer l'immersion linguistique ?

- Tout d'abord pour l'importance accrue des langues dans notre société ; de plus, l'anglais, langue de communication internationale reconnue, est de plus en plus exigé dans les études supérieures et dans bon nombre de professions.
- Ensuite, parce que nous pensons que l'immersion est un excellent moyen d'améliorer le niveau de maîtrise d'une langue étrangère.
- Enfin, parce que nous sommes persuadés que les compétences acquises dans la maîtrise de l'anglais pourront être transférées à l'apprentissage d'autres matières.

Quelles sont les implications au niveau de l'évaluation ?

L'évaluation doit être gérée en fonction des deux objectifs qui s'articulent dans les cours en immersion, l'acquisition des compétences de la discipline étudiée et l'acquisition des compétences de la langue cible. La certification est donnée sur base des mêmes référentiels d'acquisition de compétences que pour les élèves qui ne sont pas en immersion.

Quelles sont les qualités attendues chez un élève qui souhaite s'inscrire en immersion ?

- La motivation personnelle et pas seulement celle des parents.
- L'implication dans le travail scolaire.
- L'ouverture d'esprit à une autre culture.
- La débrouillardise.
- Une réelle capacité de concentration.

Pour quels élèves ?

Pour celles et ceux qui ont suivi les cours en immersion dès la première année du secondaire.

Quelles options sont accessibles ?

Les élèves en immersion peuvent choisir n'importe quelle option dans la grille.

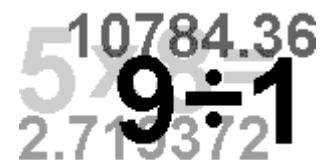
La seule contrainte est qu'ils doivent suivre l'activité complémentaire Conversation anglaise.

Il leur est cependant fortement conseillé de conserver la deuxième langue moderne

Enseignement général de transition

Contenu et objectifs des options de base

MATHÉMATIQUES - 6 HEURES (général et technique de transition)



Les mathématiques 6h sont des mathématiques pour scientifiques.

Cette option est destinée, avant tout, aux élèves qui se sentent à l'aise avec les mathématiques, qui aiment cette matière et qui se dirigent vers des études scientifiques avec une forte composante mathématique (ingénieurs civils et industriels, mathématiciens, physiciens, informaticiens (universitaires), bio-ingénieurs, ingénieurs commerciaux,...).

Bien sûr, il va de soi qu'il n'y a pas que les « scientifiques » qui peuvent tirer profit d'une telle option. Le principal objectif du cours math 6h consiste à développer l'esprit logique de l'élève en le formant à la maîtrise de raisonnements rigoureux.

Quelle différence entre les programmes de mathématiques 6h et mathématiques 4h ? D'une part, l'approfondissement par l'étude de chapitres supplémentaires. D'autre part, une manière différente d'aborder la matière. En effet, l'option math 6h cherchera à donner plus de corps à la matière en proposant un échantillon plus varié de manipulations et de calculs qui dépasseront régulièrement le niveau de complexité et d'abstraction de ceux faits en mathématiques 4h.

MATHÉMATIQUES – 2 et 4 HEURES (général et technique de transition)

Les mathématiques 4h sont des mathématiques générales.

Cette option est destinée aux élèves qui n'éprouvent pas de difficultés particulières en mathématiques et qui veulent conserver un maximum d'options ouvertes pour le supérieur. Le programme est consistant et suffisant pour envisager la plupart des études supérieures, mêmes scientifiques (informatique en haute école, géographie, chimie, biologie, ...).

Les mathématiques 2h sont des mathématiques de base.

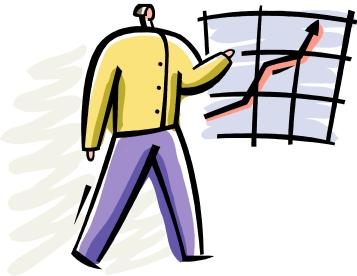
Cette option est destinée à ceux qui éprouvent le plus de difficultés avec les mathématiques. Le but est, avant tout, de fournir une culture mathématique de base aux élèves. Ce cours met l'accent sur des exemples concrets, en gardant rigueur et réflexion. Il fournit à l'élève les mathématiques de base qu'il utilisera dans sa vie de citoyen.

Etant donné le peu de chapitres vus en math 2h, il est cependant difficile d'envisager des études supérieures dans lesquelles des programmes intègrent des mathématiques. Elle doit être privilégiée par ceux qui se destinent à des études supérieures où il n'y aura pas de mathématiques (elles ne sont pas si nombreuses). La matière est surtout orientée vers les statistiques et les probabilités, dans la mesure où c'est le type matière qui se présente le plus souvent dans les études supérieures (par exemple en psychologie, sociologie ou sciences politiques).

Enseignement général de transition

Contenu et objectifs des options de base

SCIENCES ÉCONOMIQUES - 4 HEURES



Cette formation générale à l'économie donne à l'élève une meilleure compréhension des principaux mécanismes économiques, juridiques et sociaux qui régissent le fonctionnement des grands systèmes économiques actuels. Elle doit lui permettre de replacer chaque élément de la réflexion économique et sociale dans la vision globale d'une économie industrielle et commerciale structurée et organisée démocratiquement.

Le cours, réparti sur les deux années, aborde les thèmes suivants : l'économie politique, la croissance économique et le développement, le marché, les échanges internationaux, la politique économique européenne, le droit.

SCIENCES GÉNÉRALES - 6 HEURES



Les élèves qui choisiront ce cours auront le goût des sciences, des raisonnements logiques et de la pratique de laboratoire. Les cours sont destinés aux élèves qui envisagent des études scientifiques : les sciences chimiques, biologiques, géographiques ou géologiques, les sciences médicales, paramédicales ou biochimiques, les études d'ingénieur ou d'architecte, les graduats en sciences, la kinésithérapie...

En **Biologie 2 heures**, l'élève apprendra comment il fonctionne en étudiant les systèmes reproducteur, hormonal, nerveux et immunitaire ainsi que la thermorégulation. Il sera amené à prendre conscience des relations qui le lient aux êtres vivants par son passé (génétique et évolution) et par son avenir (écologie). Ces objectifs seront atteints par l'analyse de documents, de reportages ou de travaux de recherche et d'observations scientifiques.

En **Chimie 2 heures**, le cours vise à enseigner des théories scientifiques fondamentales et permet aux élèves de passer progressivement à une méthode déductive dans leur démarche scientifique.

La pratique de séances en laboratoire sera un atout supplémentaire (manipulations expérimentales, rapports de laboratoire, démarche scientifique, méthode de travail, organisation du travail) et donne une dimension particulière au cours pour tous ceux qui s'orienteront vers un enseignement supérieur plus scientifique ou technique.

Des séances d'exercices individualisés et des séances de laboratoire supplémentaires (hors horaire) sont organisées pour les élèves qui le souhaitent.

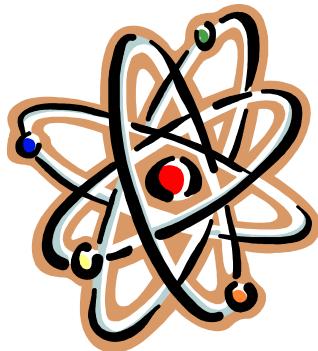
Enseignement général de transition

Contenu et objectifs des options de base

En **Physique 2 heures**, de la cinquième à la sixième, le cours a pour objectif d'aider l'élève à bâtir un raisonnement logique, une argumentation rationnelle sur des sujets fondamentaux comme l'énergie, la santé, la radioactivité, l'environnement, la lumière, le son, etc. Le cours fait donc apparaître des liens entre la physique et les questions qui nous concernent tous, au travers d'applications technologiques et d'exemples pris dans les domaines de l'espace (fusée, satellites...), du sport, de la musique, de la médecine (imagerie médicale, médecine nucléaire, etc.) ou des communications (GSM, radio, télévision...).

Le cours de physique s'appuie naturellement sur des compétences mathématiques. Le résultat d'un raisonnement mathématique est alors interprété et confronté avec l'observation des faits, les connaissances et l'analyse expérimentale.

Une heure supplémentaire d'activité complémentaire de physique est obligatoire pour les élèves qui ont choisi les sciences générales. Le cours de physique est souvent déterminant dans les études supérieures scientifiques, au moins en première année.



SPORT - ÉTUDES FOOTBALL

Grille horaire hebdomadaire	5 ^e	6 ^e
Religion	2 h	2 h
Formation historique	2 h	2 h
Formation géographique et sociale	2 h	2 h
Langue maternelle	4 h	4 h
Sciences de base (biologie 1h, chimie 1h, physique 1h)	3 h	3 h
Mathématiques	2 h/4 h	2 h/4 h
Langue moderne I Anglais	4 h	4 h
Option groupée : Sport - études Football	8 h	8 h
Pratique du football	6 h	6 h
Formation théorique	2 h	2 h

Grille à compléter absolument si MT2		
éducation plastique, activité sportive, informatique	2 h	2 h

Les apprentissages proposés aux élèves s'orientent vers deux domaines principaux : d'une part, la connaissance approfondie de la logique interne du football ainsi que la maîtrise des techniques et le travail de préparation physique spécifiques à ce sport ; d'autre part, des savoirs et des références théoriques nécessaires à une prise en charge progressive, autonome, par l'élève, de son activité physique.

La **pratique du football** sera privilégiée (6 heures - trajets compris) et abordera les quatre axes du programme d'éducation physique, à savoir éducation à la santé, éducation à la sécurité, éducation à l'expression et éducation sportive.

La **formation théorique** (2 heures) développera des compétences dans les domaines de l'anatomie et de la physiologie, de l'analyse du mouvement, de l'hygiène, de la méthodologie (entraînement, filières énergétiques...) et de la connaissance du sport pratiqué (règlement, arbitrage, dispositifs tactiques...).

⇒ Public ciblé :

Les élèves motivés par la pratique sportive intensive (football) et qui désirent poursuivre une scolarité dans de bonnes conditions. Idéalement, le jeune devrait posséder les qualités requises pour tenir honorablement une place dans un club sportif de bon niveau.

En intégrant un temps important de pratique sportive dans le cadre de l'école, cette option offre la possibilité aux élèves de valoriser leurs talents physiques et d'établir des liens entre une activité de prédilection (le football) et les cours de formation commune.

⇒ Perspectives d'études ultérieures :

A la fin des études secondaires, le jeune devrait être capable d'aborder, avec les mêmes chances qu'un autre élève issu de l'enseignement de transition, des études supérieures de type court au moins.



Enseignement technique de transition

INFORMATIQUE

Grille horaire hebdomadaire	5 ^e	6 ^e
Education physique	2 h	2 h
Religion	2 h	2 h
Formation historique	2 h	2 h
Formation géographique et sociale	2 h	2 h
Français	4 h	4 h
Sciences de base (biologie 1h, chimie 1h, physique 1h)	3 h	3 h
Mathématiques	4 h/6 h	4 h/6 h
Langue moderne I (anglais ou néerlandais)	4 h	4 h
Option groupée : Informatique	8h	8h
Informatique générale	2 h	
Programmation et langages	2 h	4 h
Systèmes d'exploitation et logiciels	2 h	2 h
Multimédia	2 h	2 h

Grille à compléter éventuellement à 33h maximum par		
Education plastique, activité sportive, latin, mathématiques	2 h	2 h

⇒ Public ciblé :

Tous les élèves capables de suivre des études techniques de transition.

L'orientation informatique n'exige aucun pré-requis dans cette discipline.

Elle s'adresse particulièrement aux jeunes filles et aux jeunes gens qui désirent apprendre à maîtriser progressivement un environnement informatique et multimédia par l'acquisition de connaissances théoriques et méthodologiques. La formation leur permettra d'utiliser les outils informatiques de manière instrumentale mais elle aura surtout pour ambition de les amener à des démarches intellectuelles et pratiques de conception et de développement (analyse, logique, programmation structurée, programmation orientée objet, productions personnelles et collectives).

⇒ Perspectives d'études ultérieures :

Le caractère très ouvert de cette formation de transition permettra aux élèves de faire des choix qui, en fonction de leurs motivations, pourront dépasser le cadre purement informatique. Toutefois, au terme de ces deux années au cours desquelles l'informatique aura été utilisée comme vecteur complémentaire d'une formation générale solide, en fonction des niveaux choisis et atteints plus spécialement en mathématique, les élèves pourront envisager des spécialisations informatiques dans l'enseignement de type court ou de type long (graduat en informatique, infographie, licence en informatique).

Enseignement général et technique de transition

Contenu et objectifs des options complémentaires

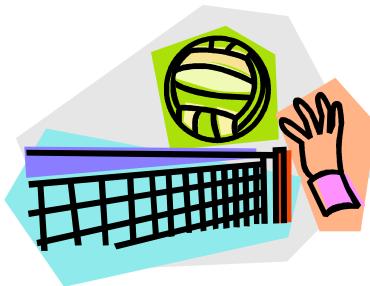
Activité préparatoire aux études supérieures MATHÉMATIQUES - 2 HEURES

Ce cours est destiné aux élèves suivant le cours de mathématiques 6 heures par semaine.

Il donne des compléments de matières non vues dans ce cours et aborde des exercices plus élaborés sur des matières vues.

Après avoir suivi les cours de mathématiques 6 heures et l'activité mathématique 2 heures de manière satisfaisante, l'étudiant peut espérer présenter, avec de bonnes chances de succès, l'examen d'entrée à la faculté des sciences appliquées (ingénieur civil) ou à l'école royale militaire polytechnique.

ACTIVITÉS SPORTIVES - 2 HEURES



Cette activité s'adresse à tous ceux qui veulent pratiquer un supplément de sport à l'Institut, dans le but soit de s'y épanouir, soit d'y perfectionner l'une ou l'autre des disciplines proposées dans notre établissement. Parmi celles-ci, on peut citer : le volley-ball, le basket-ball, le mini-football, le badminton, l'athlétisme, le tennis de table.

Il n'est pas nécessaire d'être un puriste en la matière pour pratiquer cette activité. Un minimum de motivation est cependant requise au départ.

LATIN - 2 HEURES



Cette activité est le prolongement logique de l'option suivie aux deux premiers degrés. Il s'agit de recueillir les fruits du travail sur la langue latine réalisé tout au long des quatre premières années.

Le cours se fixe les objectifs suivants :

- approfondir la connaissance de la langue latine par la traduction de textes d'auteurs ;
- découvrir quelques-uns des chefs-d'œuvre de la littérature latine par la traduction et le commentaire de larges extraits de ces œuvres ;
- se familiariser avec la société romaine en approchant divers aspects de son histoire, son mode de vie, sa façon de voir le monde ;
- jeter les ponts entre l'Antiquité et nous, en cherchant comment la société occidentale porte la marque de la civilisation gréco-romaine dont elle est le prolongement.

Enseignement général et technique de transition

Contenu et objectifs des options complémentaires

INFORMATIQUE - 2 HEURES



A ce jour, l'informatique s'est imposée dans tous les domaines de l'activité humaine. Les ordinateurs et leurs logiciels sont devenus des outils performants quasiment indispensables pour assurer le traitement de la masse d'informations qui fait la richesse et la complexité de notre société contemporaine. Souhaitant dépasser le simple stade d'une informatique ludique ou « presse-boutons », cette option complémentaire a pour ambition d'amener les élèves à mieux maîtriser les outils informatiques par l'acquisition des principes techniques et méthodologiques susceptibles d'en faire des utilisateurs plus avertis.

Approche matérielle, développement de l'esprit analytique et logique, initiation progressive aux différents logiciels standards, exploitation des services d'Internet sont autant d'apprentissages à la rigueur, à l'esprit critique qui seront répartis sur les cycles de formation. C'est au travers d'expériences multidisciplinaires que cette option souhaite rejoindre les objectifs du projet pédagogique de notre établissement.

ÉDUCATION PLASTIQUE - 2 HEURES



L'objectif principal, en 5^e et en 6^e, est de stimuler le goût de la création et de permettre à l'étudiant de privilégier l'une ou l'autre forme d'expression. Il aura ainsi la possibilité de se valoriser dans un art et de favoriser une certaine forme d'équilibre intérieur. Dans chaque démarche de création, nous viserons à développer l'esprit critique et autocritique ainsi que le souci de perfectionnement. Si l'approfondissement de certaines techniques picturales (dessins ombrés, peinture à l'huile, fusain, aquarelle, encre...) garde son importance, nous veillerons surtout à privilégier le sens esthétique, l'imagination et l'esprit d'initiative.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

TABLEAU des GRILLES HORAIRES organisables

TRANSITION enseignement général et technique avec mathématiques 2h

NB : Les élèves de sport-études n'ont pas EP2 (lignes 3 et 4)

1	Religion	RL2
2		
3	Education physique	EP2
4		
5	Formation géogr. et sociale	GG2
6		
7	Formation historique	HS2
8		
9	Langue maternelle	FR4
10		
11		
12		
13	Langue I	E14
14		
15		
16		
17	Sciences	SC3
18		
19		
20	Mathématiques	MT2
21		

22	SE8	OBG	D24	OBS
23			Langue II	
24			N24	
25				
26			SE4	OBS
27				
28				
29	Sport – études football		Sciences économiques	
30	LT2	IN2	DS2	AS2
31	Activité latine	Informatique	Education plastique	Activité sportive
34	CA2			
35	Conversation anglaise (imm.)			



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

TABLEAU des GRILLES HORAIRES organisables

TRANSITION enseignement général et technique avec mathématiques 4h/6h/8h

NB : Les élèves de sport-études n'ont pas EP2 (lignes 3 et 4)

1	Religion	RL2
2		
3	Education physique	EP2
4		
5	Formation géogr. et sociale	GG2
6		
7	Formation historique	HS2
8		
9	Langue maternelle	FR4
10		
11		
12		
13	Langue I	E14
14		
15		
16		
17	Sciences	SC3
18		
19		
20	Mathématiques	MT4
21		
22		
23		

24	INFO8	OBG	SE8	OBG	D24 N24	Langue II	OBS
25							
26							
27							
28					SC6 + PH1	OBS	OBS
29						SE4	
30	Informatique		Sport-études				
31			football			Sciences 6 +1 Phys.	Sciences économiques
32	LT2				IN2	DS2	AS2
33	Activité latine				Informatique	Educ. plastique	Activité sportive
34	MT6	OBS					RM2
35	Mathématiques						Mathématiques
36	CA2						
37	Conversation anglaise (imm.)						



Enseignement général et technique de transition

Règles à respecter

Le choix des options qui constituent la grille horaire hebdomadaire d'un élève est soumis à plusieurs contraintes :

- la grille doit respecter les directives de la législation qui précisent le nombre minimum d'options de base à choisir par l'élève afin que son diplôme de fin d'études soit homologué ;
- chaque option ne peut être organisée que si elle satisfait à des normes strictes de fréquentation ;
- toutes les combinaisons de choix ne sont pas autorisées afin d'éviter que l'horaire des élèves ne comporte un trop grand nombre d'heures creuses (heures de fourche) et pour qu'il soit ainsi le plus continu possible.

- ◆ Tous les élèves suivent les 23 premières heures du tableau (ou 21 si MT2). Les élèves de l'option Sport-études ne suivent pas le cours d'Éducation physique.
- ◆ **L'horaire minimum doit atteindre 29 heures de cours par semaine**, avec au moins une option de base.
- ◆ Dans l'enseignement général de transition, l'horaire hebdomadaire ne peut dépasser 31 heures sauf s'il comprend :
 - ⇒ deux cours de langue moderne à 4 heures ;
 - ⇒ l'activité complémentaire de préparation aux études supérieures (mathématiques) à 2 heures.Dans ces 3 cas, il peut atteindre 33 heures.
Si l'horaire comprend Mathématiques 6 heures et Sciences 6 heures (+ 1 heure de physique), il peut atteindre un maximum de 35 heures.
- ◆ Dans l'enseignement technique de transition, l'horaire maximum est de 33 heures, sauf pour les élèves qui suivent une activité complémentaire de préparation aux études supérieures (mathématique) à 2 heures. Dans ce cas, l'horaire peut atteindre 35 heures.
- ◆ Chaque élève choisit, parmi les options proposées entre 24 et 37 (ou 22 et 35 si MT2), les cours qui complèteront son horaire hebdomadaire.
Il doit obligatoirement choisir deux options de base simples à 4 heures (OBS) ou une option de base groupée à 8 heures (OBG)
L'ensemble des cours Mathématiques 4 heures et Sciences 3 heures compte pour une option de base.
- ◆ Le choix de deux options situées sur une même ligne horizontale n'est pas possible, ces cours se donnant au même moment dans l'horaire hebdomadaire.
- ◆ L'activité complémentaire préparatoire aux études supérieures Mathématique 2 heures n'est accessible qu'aux élèves qui suivent Mathématiques 6 heures.
- ◆ L'activité complémentaire Physique 1h est obligatoire pour les élèves qui suivent Sciences 6 heures. Elle n'est pas accessible aux autres élèves.
- ◆ Idéalement, les activités complémentaires ne devraient être choisies que si le total des choix déjà effectués atteint 29 heures. Une activité complémentaire est obligatoire pour les élèves de sport-études qui n'auraient que 2h de mathématiques.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION

TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITE

La formation de **Technicien(ne) en comptabilité** telle que définie dans les travaux de la Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (CCPQ) vise à rendre l'élève efficace dans l'exercice de sa profession d'aide-comptable.

Cette formation vise en plus à :

- assurer l'intégration dans la vie professionnelle ;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels et généraux nécessaires pour la poursuite d'une formation ;
- promouvoir la mobilité professionnelle par l'acquisition d'une bonne formation de base et le développement d'attitudes positives à l'égard des changements professionnels et technologiques.

Cette orientation s'adresse donc aux élèves qui veulent être formés aux techniques modernes de comptabilité et de gestion des entreprises et qui cherchent une voie plus rapide vers l'emploi par une formation sérieuse et adaptée à l'évolution économique et sociale actuelle, mais aussi à ceux qui désirent poursuivre des études supérieures orientées vers certains secteurs spécifiques.

Grille horaire hebdomadaire	5 ^e	6 ^e
-----------------------------	----------------	----------------

1 FORMATION COMMUNE

Religion	2 h	2 h
Education physique	2 h	2 h
Langue maternelle	4 h	4 h
Formation historique et géographique	2 h	2 h
Formation sociale et économique	2 h	2 h
Formation scientifique	2 h	2 h
Mathématiques	2 h	2 h
Langue moderne I - anglais	2 h	2 h
	18 h	18 h

2 FORMATION AU CHOIX

Option de base groupée		
Questions économiques, juridiques et sociales	-	3 h
Techniques comptables et outils de gestion	8 h	-
Gestion informatique	4 h	-
Exercices pratiques de comptabilité et gestion informatisée	-	7 h
Activités d'insertion professionnelle	-	2 h
Langue moderne I - anglais	2 h	2 h
Langue moderne II - néerlandais	2 h	2 h
	16 h	16 h
Total	34 h	34 h

TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITE

Les objectifs de cette formation visent la compréhension des mécanismes comptables, économiques et juridiques liés à l'entreprise et à la vie quotidienne.

La formation en informatique est envisagée dans la perspective de son utilisation fonctionnelle en tant qu'outil de gestion.

La formation en mathématique et en langues est strictement orientée en fonction des applications concrètes s'inscrivant dans le contexte de la vie d'une entreprise.

Pour information, depuis l'année scolaire 23-24, cette formation commence en 4^e année suite à la réforme du nouveau parcours de l'enseignement qualifiant (PEQ). Elle peut aussi être suivie à partir de la 5^e année suite à une réorientation venant de l'enseignement de transition ou d'autres secteurs de l'enseignement qualifiant.

Une option ouverte sur le monde social et économique

L'option technicien en comptabilité est une orientation d'étude qui intègre de multiples activités d'ouverture sur le monde de l'entreprise et sur la société en général : visites d'entreprises et d'institutions politiques (Parlements national et européen), exposés de praticiens (notaires, banquiers...)... ; contacts individuels avec les entreprises, cours d'insertion professionnelle, formation à l'emploi ; découverte des réalités sociales (analyse de l'environnement socio-économique de l'arrondissement de Verviers, les relations Nord-Sud, contacts avec des ONG)...

Perspectives d'études ultérieures :

- bachelier en comptabilité
- bachelier en commerce extérieur
- bachelier en informatique
- bachelier en sciences juridiques
- bachelier en secrétariat et en langues modernes
- bachelier en soins hospitaliers
- bachelier instituteur primaire ou préscolaire
- bachelier en sciences économiques
- master en sciences commerciales

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION

ANIMATEUR / ANIMATRICE

Le métier d'Animateur/Animatrice est apparu dans les années 70. La diversité en est sans doute une des caractéristiques essentielles : diversité des groupes et des personnes auprès desquels il s'exerce, diversité des lieux dans lesquels il s'exerce (centres culturels, maisons de quartier, centres de jeunes, écoles de devoirs, accueil extra-scolaire, mouvements de jeunesse, centres sportifs, maisons de retraite...), diversité des activités qu'il recouvre (culturelles, socioculturelles, économiques, sociales, touristiques, d'insertion, éducatives, ludiques, artistiques, créatives, sportives, théâtrales, musicales ...), diversité des techniques d'animation et de communication, diversité des capacités requises.

Grille horaire hebdomadaire

5^e

6^e

1 FORMATION COMMUNE

Religion	2 h	2 h
Education physique	2 h	2 h
Langue maternelle	4 h	4 h
Formation historique et géographique	2 h	2 h
Formation sociale et économique	2 h	2 h
Formation scientifique	2 h	2 h
Mathématiques	2 h	2 h
Langue moderne I - anglais	2 h	2 h
	18 h	18 h

2 FORMATION AU CHOIX

Option de base groupée		
Psychologie appliquée (relations humaines)	4 h	4 h
Expression plastique	2 h	2 h
Expression orale	2 h	2 h
Expression corporelle	4 h	4 h
Activités d'insertion professionnelle	4 h	4 h
	16 h	16 h

Total 34 h 34 h

Cette formation :

- ⇒ s'adresse à des jeunes qui ont le sens de l'ouverture au monde et aux autres, qui sont intéressés par la prise en charge de groupes divers et pour qui l'animation des loisirs représente un créneau porteur d'avenir ;
- ⇒ permet la découverte du métier par des mises en situation de responsabilité et de prise d'initiative dans des projets correspondant aux besoins exprimés par les partenaires professionnels de divers secteurs d'animation
- ⇒ assure l'acquisition des compétences de base de l'animation (compétences minimales décrites par les représentants de milieux professionnels concernés) ;
- ⇒ favorise la maturation des choix professionnels et des choix d'étude qui en résultent sur base d'expériences vécues en stage ou lors des activités d'insertion professionnelle ;
- ⇒ permet l'accès aux 7^e Techniques de qualification spécifiques à l'animation socio-sportive ou socio-culturelle.

Depuis l'année scolaire 23-24, cette formation commence en 4^e année suite à la réforme du nouveau parcours de l'enseignement qualifiant (PEQ). Elle peut aussi être suivie à partir de la 5^e année suite à une réorientation venant de l'enseignement de transition ou d'autres secteurs de l'enseignement qualifiant.

ANIMATEUR / ANIMATRICE

Psychologie appliquée :

Outre les éléments de psychologie proprement dite (développement de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, psychologie sociale), le cours de psychologie appliquée aborde les notions de Communication, Relation, Déontologie, Législation et s'articule autour de ces quatre axes.

Le cours est basé sur des réalités professionnelles concrètes et est établi en liaison avec les autres cours de l'option groupée (Techniques d'animation et activités d'insertion professionnelle).

Techniques d'animation :

La finalité de ce cours est d'expérimenter, d'adapter, de transférer et d'intégrer des techniques de natures différentes dans des activités adaptées à la diversité des situations et des publics.

Il vise quelques acquis incontournables : notions de politiques d'animation socio-culturelle - méthodologie du projet - inventaire, descriptif, classification, organisation et gestion d'activités d'animation - travail en équipe - éducation à la sécurité y compris le Brevet Européen des Premiers Secours.

Le cours aborde au minimum quatre activités de natures différentes : activités culturelles, d'éducation permanente, ludiques et récréatives, d'expression musicale, d'expression plastique, artisanales, d'expression corporelle, sportives, d'intégration sociale (aller au restaurant, utiliser les transports en commun, participer aux fêtes intergénérationnelles,...) axées sur les techniques audio-visuelles et multimédia,...

Activités d'insertion professionnelle :

Le programme de ce cours prévoit un module d'accueil (projet personnel, projet professionnel, projet de formation ...), une préparation aux stages (objectifs poursuivis, modalités d'organisation ...), des séminaires (accompagnement pédagogique de l'élève, travail de groupe entre élèves et professeurs, développement d'une stratégie dynamique d'interdisciplinarité et de complémentarité entre la formation en stage et la formation à l'école), des mises en situations professionnelles, une analyse réflexive sur différents thèmes (transversaux, disciplinaires, en lien avec les stages ...) et des activités d'intégration.

Stages :

Le programme de l'option prévoit un minimum de 160 heures de stages, réparties sur les deux années.

Ils sont obligatoires pour tout élève s'inscrivant dans l'option et permettront aux étudiants de prendre contact avec le monde professionnel.

Ils se dérouleront tant pendant qu'en dehors des semaines ou des heures habituelles de cours, selon des modalités qui seront précisées en début d'année scolaire et qui respecteront les prescrits suivants :

- au moins un stage groupé de cinq jours consécutifs (40 périodes) ;
- sur l'ensemble des stages organisés, les élèves seront nécessairement mis dans au moins deux situations d'animation différentes : soit par la nature de l'activité support d'animation, soit par la nature du public pris en charge au cours de l'animation.

Les lieux possibles de stages sont très diversifiés : centres culturels, mouvements d'éducation permanente, maisons de quartier, centres de jeunes, terrains d'aventures, ludothèques, écoles de devoirs, centres d'accueil extra-scolaire, mouvements de jeunesse, bibliothèques, centres de vacances, maisons de repos, clubs de loisirs pour personnes âgées...

Enseignement technique de qualification

**Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS)
et Certificat de Qualification (CQ6)**

TECHNICIEN(NE) EN COMPTABILITE ANIMATEUR / ANIMATRICE

La matière est régie par l'Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire. Le Décret du 26 mars 2009 participant à la revalorisation de l'enseignement qualifiant par le renforcement du caractère obligatoire des épreuves de qualification en lien avec un profil de formation a apporté des modifications à l'Arrêté royal en ce qui concerne le CQ6.

En bref :

- Le conseil de classe délibère de la réussite de l'année (CESS) en tenant compte des cours généraux et de l'ensemble de la formation qualifiante. Le conseil de classe se met dans la position de l'enseignant qui statue sur les compétences acquises en vue de la réussite de l'année.
- Le jury de qualification délibère de la réussite de la qualification (CQ6) sur base de l'ensemble de la formation qualifiante. Le jury de qualification se met dans la position d'un employeur qui engage.
- Les épreuves qui vérifient la maîtrise des compétences de la formation qualifiante sont obligatoires. Elles sont les mêmes pour le conseil de classe et pour le jury de qualification.
- Dès lors, dans son parcours scolaire, l'élève sera confronté à des situations d'intégration professionnellement significative (SIPS), à valeur certificative. Ces SIPS sont des étapes obligatoires dans le parcours de formation de l'élève. Pour faire face aux SIPS, l'élève devra exercer des compétences du profil de formation et mobiliser des ressources disciplinaires (connaissances, procédures, techniques, attitudes...).
- On peut obtenir le CESS et pas le CQ6 ou, à l'inverse, le CQ6 et pas le CESS.



L’Institut Saint-Michel,
une école où il fait bon vivre.

L’Institut Saint-Michel,
une école ouverte sur le monde.

A l’**Institut Saint-Michel**,
travailler heureux, c’est contagieux.

Institut Saint-Michel
Enseignement secondaire
rue du Collège 126
4800 Verviers

 087/39.46.50

Site Internet : www.saintmichelverviers.be



Adresse courriel : direction_gt@saintmichelverviers.be